



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

A Messery, le 11.10.2015, 20h

Présent(e)s	Jean-Yves Parichon Jean-François Traini Florent Grenier Sylvain Redureau Philippe Rappaz Nicolas Saumagne Heidi Ducas François Barbier Riccardo Rama François Audefroy-Genoud Thierry Dupuis Claude Verrière Jean-François Andrier Vincent Autret François Perrenoud Marie-Jo Baloché Evrard de Bondy	Pouvoirs	Nathalie Kessi pouvoir à JF Andrier Pascal Herr pouvoir à Florent Grenier Johann Touanen pouvoir à Evrard de Bondy François Soulié pouvoir à JF Traini Sylvie Cymerman pouvoir à JF Traini Paul Loridant pouvoir à JY Parichon Tristan Puig pouvoir à Evrard de Bondy Bernard Huguenin pouvoir à JY Parichon
--------------------	---	-----------------	---

25 participants ou représentés : le quorum est atteint.

Rapport moral du président

Le président propose un tour de table, étant donné la présence de nombreux nouveaux membres.

Les participants se présentent :

Vincent Autret, propriétaire d'un corsaire en Vallée Verte, qui souhaite l'entretenir
François Audefroy-Genoud, récemment propriétaire d'un corsaire (ex-Thierry), même programme
Thierry Dupuis, propriétaire d'un corsaire également
Claude Verrière, propriétaire d'un corsaire encore
Jean-François Andrier, ... beaucoup d'activités à l'atelier
Nicolas Saumagne, un Dinghy et un en fabrication, président de la classe Dinghy
François Barbier, Chassiron Junior en cours de restauration
Riccardo Rama, Canot à Voile (barque)
François Perrenoud, Corsaire, un canot Vouga, et un flying forty
Heidi Ducas, Vouga « Le Magnifique », premier bateau restauré dans l'atelier
Marie-Jo Baloché, qui possède un petit canot
Philippe Rappaz, un Espadon (amélioration du lacustre) bien raide à la toile + un 15 SNS
Boris Chastang, propriétaire d'un requin 1963 depuis une dizaine d'années, cherche à l'entretenir
Jean-François Traini, président de l'AVALL, possédant un 20m2 encouragement
Sylvain Redureau, possède de nombreux bateaux
Florent Grenier, Trésorier et vice-président de l'AVALL, possède le Sopranino et un canot à clins
Jean Yves Parichon, a restauré plusieurs bateaux à l'AVALL : lacustre, Primaat, et regrette son corsaire
Evrard de Bondy, secrétaire de l'AVALL, possède un Dinghy moteur Seyler et un Dragon

Rapport moral

Le président se dit préoccupé car plusieurs chantiers de bateaux n'avancent pas, malgré les différentes relances du comité et plusieurs échanges avec les propriétaires. Il rappelle qu'un planning de travaux est quelque chose de chiffré et de vérifiable, et que les règles de l'association (notamment le règlement intérieur) permettent au bureau de réagir sur ce planning et l'engagement du propriétaire.

L'association est très attentive au respect de ces plannings. En effet, de nombreux bateaux sont stockés à Douvaine en attente d'une place à l'atelier de Messery pour effectuer les travaux. Il est donc important que les travaux annoncés aient lieu, afin de libérer la place et que les chantiers en attente puissent s'y dérouler à leur tour.

Pour rappel, étant donné que l'association a failli être mise en difficulté avec le propriétaire du hangar de Douvaine en 2024, l'interdiction d'y effectuer des travaux doit être strictement respectée. Douvaine est donc réservé au stockage de bateaux en attente de restauration.

A l'atelier de Messery, on doit donc réaliser les travaux d'entretien qui ont été annoncés. Or, il y a quelques bateaux dont les chantiers n'avancent pas, et qui bloquent les places pour les bateaux souhaitant avancer leurs travaux.

Activités

- **Classique de Sciez** : l'AVAL est co-organisateur de ce bel évènement annuel, ayant lieu le 1^{er} WE d'août, et le sera encore pour les prochaines années.
- **Sortie Journées du Patrimoine** : cette année, une sortie a été proposée aux bénévoles de la classique de Sciez en lieu et place de la balade habituelle proposée aux visiteurs d'Yvoire durant les journées européennes du patrimoine. Cette activité a été proposée en dernière minute pour compenser un défaut d'organisation avec la mairie d'Yvoire.
Pour rappel, les membres de l'AVAL ont pu avoir quelques places dans le vieux port d'Yvoire grâce à la mairie en place.
- **Les travaux en commun sur le Lyode** : de nombreuses séances de travaux ont été organisées. Désormais, on attaque des travaux de finition et sa coque a déjà été repeinte dans un bleu « soprano ». Le président félicite l'équipe qui s'y investit régulièrement dans une très bonne ambiance. Ces travaux en commun rapprochent les membres, et leur permettent de mettre en œuvre des techniques de restauration.
Le bateau a vocation de naviguer, et l'association réactivera alors le programme des chefs de bord, avec priorité aux participants à ce bel ouvrage.
- On évoque la possibilité de travailler sur « le chantier », Yole à clin à construire dont nous sommes propriétaires des gabarits et du bois, et qui est entreposé à Messery depuis quelques années. Il s'agira alors d'une construction neuve issue de l'atelier.

Programme de l'année

- **Coup de pouce technique** : une nouvelle session d'entretien des moteurs hors-bord sera programmée fin d'année.
- **Travaux sur le bâtiment** : finir le mur nord du hangar, fixer la barrière à l'entrée du terrain, ajouter des prises électriques dans l'atelier.

On recherche un métallier pour finir l'avant toit... appel à vos réseaux !

VOTE

Le rapport moral du président est approuvé à l'unanimité

A noter : les remorques qui sont stockées à Messery seront probablement déplacées à Douvaine, mais ce mouvement sera organisé et opéré par le bureau de l'association de manière concertée avec le propriétaire du hangar de Douvaine.

Rapport Financier du trésorier

Résumé

Le **résultat** de l'exercice est un **excédent de : 6'277, 81 €**

Le **solde de trésorerie** au 10/10/2025 est **positif : + 24 972,51 €**

Événements marquants de l'exercice 2024 – 2025

Revenus

Le nombre d'adhérent (44) est stable par rapport à l'an dernier (42).

Les loyers sont stables également (15'056€ vs 15'084€) ; A noter un impayé de loyer de 455€ datant de l'hiver dernier pour lequel nous sommes en train de faire le nécessaire ainsi qu'un retard de 648€ en cours de régularisation.

L'atelier de Messery a été occupé en continu et l'occupation a Douvaine a également été stable par rapport à l'an passé.

A noter une bonne participation à nos activités de formation, qui contribuent à nos résultats à hauteur de 300€.

La Classique de Sciez, que nous accueillons pour la troisième fois dans nos comptes en tant qu'organisateur, a eu un impact très positif sur nos résultats avec un bénéfice réalisé d'environ 2'000€. Les bénéfices, sont conservés par l'AVAL et entrent dans le résultat mentionné auparavant.

Dépenses

Les investissements dans la restauration du Lyode se poursuivent grâce à une équipe motivée. 772€ ont été dépensées cette année pour ce projet, comprenant 300€ d'achat d'une remorque appropriée à son transport.

Les frais de fonctionnement sont stables et contiennent en particulier nos assurances, nos frais d'hébergement internet, ainsi que les traditionnelles galettes, vins chauds, et autres diots offerts par l'association à ses adhérents.

Propositions pour l'exercice 2023 - 2024

Compte tenu de notre situation financière nous proposons de maintenir les montants :

De la cotisation à 20€

Du loyer à 2,50€/m² par mois pour les bateaux

Du loyer à 10€/mois pour les remorques

Nous allons également continuer à investir dans l'aménagement de l'atelier et la restauration de Lyode.

Nous avons également pour projet d'investir dans la réalisation de t-shirts/polos pour l'association et les bénévoles de la Classique de Sciez.

L'AVAL coorganisera également la Classique de Sciez 2026. En fonction des choix de notre comité d'organisation, le résultat financier sera différent d'année en année. En particulier, des achats de matériel pour faciliter la vie de nos organisateurs et améliorer notre accueil sont à prévoir suite à notre analyse des avis sur la Classique 2025.

Poste	Depenses	Recettes	Total
Cotisation	€ 880,00	€ 880,00	€ 880,00
Formation	€ 300,00	€ 300,00	€ 300,00
Lyode	€ 772,93	-€ 772,93	€ 772,93
Equiperment Atelier	€ 71,18	-€ 71,18	€ 71,18
Loyer	€ 10 596,04	€ 15 056,36	€ 4 460,32
Frais Bancaires	€ 157,50	€ 438,99	€ 281,49
Frais Fonctionnement	€ 1 042,36	-€ 1 042,36	€ 1 042,36
Classique	€ 7 753,47	€ 9 995,94	€ 2 242,47
Grand Total	€ 20 393,48	€ 26 671,29	€ 6 277,81

VOTE

Le rapport financier du trésorier est approuvé à l'unanimité

Il est rappelé à tous que la méthode préférentielle pour verser les loyers est le virement bancaire. Le RIB de l'AVAL est disponible [ici](#).

Réélection membres du CA

Paul Loridant se présente au Comité.

Il y avait participé les premières années de l'AVAL, et participe à de nombreux travaux.

Nom	Etat du mandat	Résultat du scrutin
Jean-François Traini	En cours	-
Florent Grenier	En cours	-
Jean-Yves Parichon	Mandat échu	Réélection à l'unanimité
Sylvain Redureau	Mandat échu	Réélection à l'unanimité
Evrard de Bondy	Mandat échu	Réélection à l'unanimité
Paul Loridant	-	Election à l'unanimité

VOTE

Le CA de l'AVAL est élu à l'unanimité

Nous sommes particulièrement heureux de revoir Paul Loridant parmi les membres du comité.

Questions diverses

Le président remet de nouveaux guidons de l'AVAL à MM Claude Verrière, François Perrenou et Jean-Yves Parichon pour les belles réalisations de cette année, et les remercie de tout le dynamisme qu'ils apportent à l'association.

Séance est levée à 21h10

Et nous profitons de délicieux Diots préparés par Eric Vesin, que nous remercions tous.